

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

FONDÉE LE 13 JUIN 1986 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 28 OCTOBRE 2005 sous le haut patronage de :

S.A. E^{me} Fra' Angelo de Mojana[†]

Prince et LXXVIIe Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

S.A. E^{me} Fra' Andrew Bertie[†]

Prince et LXXVIIIe Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte

Siège social: 10, place des Victoires - 75002 Paris

Téléphone: 01.42.96.48.36 - Courriel: histoirepatrimoinemalte@gmail.com



SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE DE L'ORDRE DE MALTE

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

M. Robert Mathern (1906-1998)
M. Melchior d'Espinay (1915-2000)
M. Jean Grassion (1914-1999)
Mme Cino del Duca (1912-2004)

M. (1907-1999) et Mme Michel Pomarat M. Antoine Hébrard Mme van der Sluijs, née Simone Lacroix (1917-1998) M. Alain Beltjens

ANCIENS PRÉSIDENTS

- Bailli-prince Jean-Louis de Faucigny-Lucinge (1986-1992)
 - Bailli-comte Géraud Michel de Pierredon (1992-2006)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- M. Jean-Pierre Babelon, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).
- M. Alain Blondy, professeur à la Sorbonne et à l'Université de La Valette (Malte).
- M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur émérite à l'Université de Nancy.
- † M. Jean Favier, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), directeur général honoraire des Archives de France et président de la Bibliothèque nationale de France.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- M. Pierre Toubert, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur au Collège de France.
- M. André Vauchez, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), directeur honoraire de l'École française de Rome.
- M. Michel Zink, membre de l'Institut (Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, professeur au Collège de France.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président : M. Jean-Bernard de Vaivre, correspondant de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), grand officier du Mérite de l'Ordre de Malte
- Vice-Présidents : M. Gabor Mester de Parajd, chevalier de l'Ordre de Saint-Jean (Grand Bailliage de Brandebourg), architecte en chef des Monuments historiques, correspondant de l'Académie d'architecture.
- M. Laurent Vissière, archiviste-paléographe, normalien, maître de conférences à Paris-IV Sorbonne, ancien membre de l'Institut universitaire de France.
- Trésorier : M. Laurent Vissière.
- Secrétaire : Mme Marie-Adélaïde Nielen, conservateur en chef des archives nationales, département du Moyen Âge et Ancien Régime.

AUTRES MEMBRES (ordre alphabétique)

- M. Alain Beltjens, chevalier de Malte, avocat honoraire, auteur de plusieurs ouvrages sur les origines de l'Ordre.
- M. Alain Blondy, professeur aux universités de la Sorbonne et de La Valette.
- Madame Anne Brogini, ancien membre de l'École française de Rome, maître de conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.
- M. Michel Bur, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur émérite à l'Université de Nancy.
- M. Patrick Demouy, professeur émérite en histoire médiévale à l'Université de Reims.
- M. Antoine Hébrard, chevalier du mérite de l'Ordre de Malte, président-directeur général du Who's Who in France et du Bottin Mondain.
- M. Jean-Vincent Jourd'heuil, docteur en histoire médiévale, chercheur associé au LEM-Centre Européen de Recherche sur les Communautés, Congrégations et Ordres Religieux (UMR 8584).
- M. Jean-Loup Lemaitre, directeur d'études d'hagiographie et d'histoire monastique à l'EPHE.
- M. Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art du Moyen Âge à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne et à l'Ecole nationale des Chartes.
- M. Jean Richard, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), archiviste-paléographe, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Dijon.
- Mme Françoise Roux, secrétaire générale de la Société historique Ernest d'Hauterive.
- M. Guillaume Saint-Guillain, maître de conférences en histoire médiévale à l'Université de Picardie.
- S. Exc. M. Laurent Stefanini, ambassadeur de France à Monaco.

CORRESPONDANTS RÉGIONAUX

- M. Jean-Vincent Jourd'heuil : Champagne et Orléanais.
- M. Xavier Quenot : Bourgogne, Franche-Comté.

Pages

SOMMAIRE DU BULLETIN N° 41

Cuisines, boulangeries et réfectoires dans les châteaux des Hospitaliers au Proche-Orient.	
Jean Mesqui	5
Traduction en anglais	. 25
Les murailles de Rhodes 1306-1467.	
Anthony Luttrell	. 35
Jean-François de Villages (1742-1791), chevalier de Malte et officier du Roi.	
Alain Blondy	. 42
Résumé en anglais	
Regard d'un écrivain voyageur sur Rhodes. Maxime Du Camp.	
Une étape imprévue dans le voyage en Orient de 1849-1851.	
Valérie Bessey et Jean-Bernard de Vaivre	. 52
Bibliographie	
Alain Blondy	. 98



COTISATIONS POUR 2019

• Membres titulaires : 40 € (France)

60 € (hors France)

• Membres titulaires à vie : 400 € (France)

600 € (hors France)



Illustration de la couverture : *Lindos, vue de la mer (cl. JBV).*

La Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte ne prend pas la responsabilité des opinions exprimées dans les écrits dont elle autorise l'insertion dans le bulletin.



Bethgibelin-Beit Guvrin : Vue de l'ancien réfectoire, prise depuis l'est. Noter l'estrade en fond, avec les fûts de colonnes supports de la table du châtelain, et de chaque côté les banquettes destinées aux frères hospitaliers (cl. JM 2019).

Cuisines, boulangeries et réfectoires dans les châteaux des

Hospitaliers au Proche-Orient*

par Jean Mesqui**

Durant les dernières décennies, la réalisation de fouilles de grande ampleur dans les grandes forteresses, en Israël et dans une moindre mesure en Syrie, ont permis la découverte et l'identification de structures maçonnées destinées à la confection et à la consommation de la nourriture quotidienne des garnisons ; l'examen de ces structures – cuisines, boulangeries, réfectoires – autorise des constatations qui renouvellent la connaissance approfondie de ces forteresses. On se concentrera, dans le présent article, sur les restes mis au jour dans des châteaux de l'ordre des Hospitaliers (Bethgibelin, Belvoir, Arsur en Israël, Margat en Syrie), qui ont révélé le plus d'éléments. La description sommaire de chacun d'entre eux permet ensuite de proposer quelques aperçus sur les habitudes culinaires, en croisant l'architecture avec les textes.

LES SITES

Bethgibelin-Gibelin (Beit Guvrin/ Bayt Jibrin, Israël) 1

Ce château, située à une soixante de kilomètres au sud de Jérusalem, contrôlant un petit col sur la route d'Ascalon/Ashkelon à Hebron, s'installa sur les ruines de la cité antique d'*Eleutheropolis*, à quelques coudées de la biblique Tell Maresha (fig. 1); les Francs identifièrent faussement le site avec Bersabée (Ber Sheva) ². L'enceinte du château incorpora les ruines de l'amphithéâtre, ainsi que des thermes antiques. Fondés vers 1134 par le roi



- * English translation at the end, p. 21.
- ** Mes remerciements vont ici à mes amis Lisa Yehuda, pour ses conseils toujours avisés, et son accompagnement sur le site de Bethgibelin, et à Maxime Goepp, qui a réalisé en janvier 2018 la prouesse de photographier en une journée les sites de Belvoir, Atlit et Arsur de telle sorte qu'une photogrammétrie soit possible.
- 1 Je remercie très vivement Michael Cohen, qui a fouillé le site dans les années 1990-2000, pour la gentillesse avec laquelle il m'a aidé à comprendre ce monument très complexe, où s'entremêlent les maçonneries antiques et médiévales. Il a bien voulu, en particulier, m'aider à reprendre les plans phasés. Il va de soi que les éléments fournis ici n'engagent en rien les conclusions qu'il sera amené à prendre dans ses publications futures.
- 2 Le site de Bethgibelin a fait l'objet de fouilles menées par Amos Kloner et Michael Cohen dans les années 1990-2000. Voir la présentation sommaire des résultats des fouilles par Kloner-Cohen 2000; Cohen 2004; Kloner-Cohen 2008. Les plans et dessins réalisés ici l'ont été à partir d'une photogrammétrie réalisée par l'auteur à partir de photographies prises en mai 2019 par Lisa Yehuda et lui-même.

Fig.1. Vue aérienne du site de Bethgibelin - Beit Guvrin prise depuis le nord. Au fond, la colline de Tel Maresha (cl. AEP).

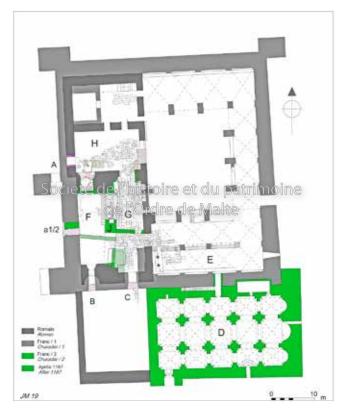


Fig. 2. Plan du noyau central de Bethgibelin - Beit Guvrin, dressé par JM 2019 d'après photogrammétrie (2019) et plan général de Cohen 2008.

3 - Denys Pringle, *The Churches of the Crusader Kingdom of Jerusalem*, vol. I, Cambridge University Press, 1993, p. 95-101; vol. IV, 2009, p. 250-251.

4 - La croix est cachée pour le visiteur par un appentis en tôle ondulée ; on ne la voit qu'en escaladant les murs voisins (renseignement et photographie aimablement fournis par Michael Cohen).

Fig. 3. Beit Guvrin. Vue du complexe sud-ouest, prise depuis la terrasse de l'église au sud-est (cl. JM 2019).

Foulque I^{er}, le château et la seigneurie furent attribués en 1136 aux Hospitaliers par Hugues d'Hebron ; peu après le milieu du XII^e siècle, les Hospitaliers concédèrent une charte de peuplement à trente-deux colons, charte renouvelée en 1168. La ville fut pillée par une armée musulmane en 1158, mais demeura dans les mains des Hospitaliers. Après le désastre de Hattin en 1187, le château fut pris par Saladin, et probablement ruiné alors qu'il tentait de contrer l'avancée victorieuse de Richard I^{er} d'Angleterre vers Jaffa et Ascalon en 1192. Durant à peine quatre années, entre 1240 et 1244, les Hospitaliers en reprirent le contrôle, mais il fut définitivement perdu à cette date ³.

À l'intérieur de la vaste enceinte flanquée qui encadrait l'amphithéâtre et les thermes, les Francs bâtirent dès l'origine un noyau fortifié consistant en un *quadriburgus*, forteresse carrée d'une cinquantaine de mètres de côté, garnie de tourelles pleines rectangulaires (fig. 2); ils réutilisèrent pour ce faire les restes, encore très importants en élévation, des thermes romano-byzantins. Le mur occidental de la nouvelle forteresse réutilisait, en les épaississant, les murs du *frigidarium* et du *tepidarium*, puis coupait en deux l'ancien caldarium; au sud il se retournait en doublant le mur sud de cette salle de bains. De ce côté

se trouvait un vaste réservoir à ciel ouvert, auquel deux accès (B, C) furent ménagés à travers le mur franc, en réutilisant d'anciennes alvéoles antiques.

L'accès primitif au château se trouvait à l'ouest (porte avancée A ; porte a1), donnant sur une galerie voûtée d'arêtes ; à l'intérieur de l'enceinte s'ordonnaient des bâtiments voûtés autour d'une cour rectangulaire. Dès cette époque, le côté sud-est était occupé par une grande salle rectangulaire qui fit usage de réfectoire pour les frères hospitaliers.

Dans un second temps, le programme intérieur fut modifié (fig. 3, fig; 4), afin de laisser place sur le côté ouest à un nouveau complexe qui nous intéresse ici. Peu-être à la même époque fut bâtie la vaste église basilicale s'appuyant sur le flanc sud-est ; à l'occasion, la tourelle sud-est fut intégrée dans le chevet de l'église qui avait elle-même un caractère fortifié.

Pour ce réaménagement, on fit table rase de l'ancienne galerie voûtée longeant la courtine occidentale entre les deux murs du caldarium, et l'on bâtit un gros pilier carré J, marqué à l'ouest d'une croix hospitalière dans un cercle (fig. 36) ⁴; l'ancienne porte d'accès fut à moitié bouchée et transformée en une simple poterne a2. Le pilier reçut de nouvelles voûtes en berceau annulaire couvrant tout l'ancien espace du *caldarium* compris dans l'enceinte. Cet espace fut subdivisé en quatre chambres : au sud, deux zones de stockage

et de passage ; au nord la salle de chauffe F, et la cuisine G, séparées par quatre fourneaux (fig. 3).

De l'autre côté du mur nord de l'ancien caldarium fut aménagée la boulangerie H ; son four était construit à l'intérieur même du mur romain. Toute l'intelligence de cet aménagement résidait dans le fait que la salle de





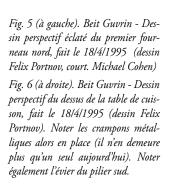
Fig. 4. Beit Guvrin - Plan détaillé du complexe sud-ouest, plans au niveau de la salle de chauffe (à gauche) et de la cuisine (à droite. JM 2019 d'après photogrammétries (2019).

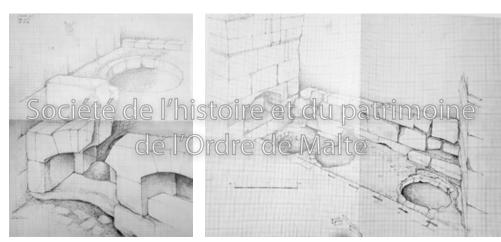
chauffe F était ainsi placée qu'elle desservait à la fois les fourneaux de la cuisine et le four de chauffe de la boulangerie, tout en étant indépendante pour ne pas gêner les activités culinaires.

La salle de chauffe F (fig. 5-7)

Le sol de la salle F-ci fut aménagé à environ un mètre en-dessous du sol médiéval en usage, afin que les ouvriers soient de plain-pied avec la sole des cinq fours (un four au nord, quatre fours à l'est) ; l'accès s'effectuait directement depuis l'extérieur par l'ancienne porte d'entrée, réduite en largeur pour ne plus servir qu'à cet usage (a 2). Un petit escalier donnait accès à l'intérieur du château, et sur les deux espaces annexes au sud.

La salle de chauffe F et la cuisine G étaient séparées par quatre fourneaux occupant l'espace entre le mur nord de l'ancien caldarium et le pilier J. Les gueules des fourneaux étaient surmontées par un mur creux abritant les quatre conduits de cheminées,





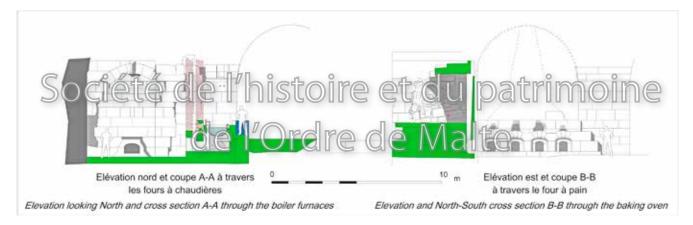


Fig. 7. Beit Guvrin. Coupes et élévations de la salle de chauffe (dess. JM 2019).

qu'on peut identifier au-dessus des entrées en arc surbaissé ; ce « mur-cheminée » qui séparait la cuisine de la salle de chauffe évitait que les fumées des foyers ne gênent les cuisiniers. L'examen des maçonneries actuelles prouve cependant que les flammes et les fumées chaudes provoquèrent, avec le temps et l'usage, la cuisson des pierres calcaires des conduits, entraînant des fuites probablement très gênantes.

Le mur nord, d'origine antique, fut considérablement remanié pour accueillir le four à double niveau de la boulangerie ; les « coups de sabre » sont parfaitement reconnaissables dans les maçonneries de part et d'autre de la zone du four (fig. 7). La gueule du four de chauffe inférieur, servant à préchauffer le four de cuisson du pain, n'a pas été dégagée lors des fouilles ; son ouverture faciale comprend une cheminée verticale d'évacuation des fumées ménagée dans le mur rideau fermant le grand arc de décharge visible de ce côté et que l'on retrouvera en examinant la boulangerie ci-dessous.

La cuisine G (fig. 5-8)

La cuisine formait un grand espace trapézoïdal de près de 13 m sur 6. Le côté occidental était en grande partie occupé par la table de cuisson, d'environ 6 m par 1,80 m, où étaient réservés quatre orifices circulaires de 1,10 m de diamètre correspondant aux quatre fourneaux de chauffe identifiés en F. Ces orifices permettaient de placer des chaudières de métal directement chauffées par les feux entretenus depuis la salle F dans les quatre fourneaux. Le plus au nord de ces emplacements circulaires est aujourd'hui parfaitement conservé. Les pierres supérieures du mur mince bordant la table de cuisson étaient fixées entre elles par des crampons métalliques (fig. 6), afin d'éviter un déversement dû à la forte pression induite par les chaudières pleines d'eau. À une époque inconnue, peut-être encore sous les Hospitaliers, ce mur a été renforcé par un contre-mur pour en garantir la stabilité ; il faut en faire abstraction pour imaginer les cuisiniers, debout sur la petite plate-forme longeant la table, remuant les liquides en ébullition dans les chaudières à l'aide de longues écumoires.

Fig. 8. Beit Guvrin. Vue de la cuissine prise depuis le nord. Sur la gauche, les deux éviers du mur est; au fond, l'arcade antique C. On voit ensuite le pilier J, avec l'évier destiné au remplissage des chaudières, et, à droite, la grande table de travail en pierre. Entre les deux se trouvent les fourneaux (cl. JM 2019).

Dans le pilier sud J est inséré un grand évier à hauts bord, pourvu de deux exutoires : l'un de ces exutoires, au fond du bac, était destiné à vider l'évier, alors qu'un autre,



Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter, vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse: 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone: 01 42 96 48 36

Courriel: histoirepatrimoinemalte@gmail.com

LES MURAILLES DE RHODES 1306-1467

L'établissement d'une chronologie des fortifications de la ville de Rhodes pose encore des problèmes que l'étude des constructions subsistantes, les recherches archéologiques et architecturales ainsi que les investigations dans les archives de l'Ordre, aujourd'hui à Malte, n'ont pas permis de résoudre entièrement. L'œuvre fondamentale d'Albert Gabriel, les nombreux travaux postérieurs menés par Anna-Maria Kasdagli, Katerina Manoussou-Della, Jean-Bernard de Vaivre et d'autres laissent encore aujourd'hui beaucoup de points à débattre et à résoudre (fig. 1).

Maria Kasdagli et Katerina Manoussou-Della, « The Defences of Rhodes and the Tower of Saint John », Fort, 24 (1996), p. 15-34; Katerina Manoussou-Della, Medieval Town of Rhodes: Restoration Works (1985-2000), Rhodes, 2001; eadem, « Zones and Nodes of Interaction: the Development of the Hospitaller Town of Rhodes », dans Islands and Military Orders, c.1291-c.1798, éd. Emmanuel Buttigieg et Simon Phillips, Farnham, 2013, p. 87-97; eadem, Medieval Town of Rhodes: Restoration Works 2011-2016, Rhodes, 2017; Jean-Bernard de Vaivre et Laurent Vissière, "Tous les deables d'Enfer" Relations du siège de Rhodes par les Ottomans en 1480, Genève, 2014, p. 38-45; Jean-Bernard de Vaivre, « L'aide du duc de Bourgogne Philippe le Bon à l'Ordre de Saint-Jean de Rhodes », Tribute to Alain Blondy, éd. J. Azzopardi et al., Malte, 2017, p. 379-398. Je suis reconnaissant à Jean-Bernard de Vaivre pour beaucoup d'informations et de conseils.

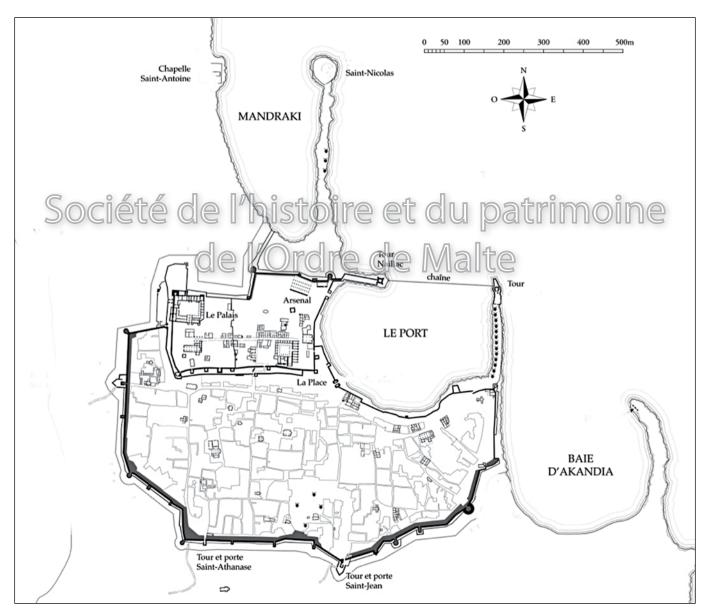


Fig. 1 - Plan de la ville de Rhodes à la veille du siège de 1480 (Jean Humbert del.)

¹ Albert Gabriel, *La cité de Rhodes : MCCCX-MDXXII*, 2 vol. Paris, 1921-1923. Études récentes et bibliographies dans Anna-

Cette contribution permet d'ajouter un texte au débat. La version italienne de la chronique dite *Chronique des maîtres décédés*, brèves annonces des maîtres de l'Hôpital successifs enregistrées à l'heure de leur mort, vraisemblablement par le vice-chancelier, a été rédigée en 1467 ou peu après². Le texte publié ici est celui de Vienne³, mais il en existe d'autres versions à Florence⁴, et à La Valette⁵. Bien que ce texte ajoute peu de détails très nouveaux au sujet des murailles, il illustre cependant la conscience qu'ont les Hospitaliers de la nécessité d'améliorer continuellement les fortifications de la cité. Les continuateurs successifs de la *Chronique*, vraisemblablement rédigée à Rhodes même, mirent l'accent sur les travaux des divers Maîtres qui concernent principalement des fortifications.

Les défenses de la fin de l'époque byzantine de la cité fortifiée, le castrum, résistèrent au siège mené par les Hospitaliers pendant trois années, de 1306 jusqu'à 1309, date à laquelle la ville capitula sous conditions. Il est possible que le faubourg byzantin ait été doté de quelques murailles défensives. Après 1309, des réfections furent entreprises. Des versions contemporaines de la Chronique constatent que le Maître Déodat de Gozon (1346-1353) « construisit le môle », qui fut réalisé par le développement de l'ancien Môle des Moulins. Le borgo entier peut avoir été clos par quelque forme de murailles avant 1394, date à laquelle un voyageur constata explicitement que le borgo « est fermé par de hautes murailles » ⁶. Pendant que la population du borgo augmentait et que ses faubourgs s'étendaient, de nouvelles murailles auraient remplacé les murailles existantes. Ainsi en 1347 et 1348, Saint-Georges de Cappadoce, situé au sud du palais du Maître, était en dehors des murailles du borgo, mais dès 1382, Saint-Georges se trouva inclus à l'intérieur⁷ (fig. 2).

À la suite du grand tremblement de terre des environs de 1366, des réfections durent être menées. Après 1374, l'Hôpital fut contraint de financer la défense du château maritime de Smyrne, puis le grand Schisme de 1378 et ses répercussions dans l'Ordre réduisirent ses revenus. Durant et après les années 1406/1407, la construction d'un nouveau château sur la côte anatolienne, sur le site de l'ancienne Halicarnasse (aujourd'hui Bodrum), cou-

² Anthony Luttrell, « Progressive Memo: the Hospitallers' Chronicle of the Deceased Masters », dans *Entre Deus e o Rei: o mundo das Ordens Militares*, éd. Isabel Cristina Fernandes, vol. I, Palmela, 2018, p. 95-96.

ta très cher et une très grave crise financière se déclara à Rhodes durant l'année 1410 et les années suivantes. Ces difficultés financières se poursuivirent bien au-delà de 14218. La version de 1467 de la *Chronique de Maîtres décédés* mentionne que le Maître Juan Fernández de Heredia (1377-1396) avait « entouré » la cité d'Avignon de murailles (fig. 3). C'est probablement exact et cela dût avoir lieu entre 1357 et 1367. Cette expérience provençale peut lui avoir permis de mieux projeter les développements à mener à Rhodes 10.

Les années 1377 à 1396 virent une concentration dans le secteur du castrum de deux tours rectangulaires dans les courtines septentrionales (fig. 4), le développement de l'arsenal et une entrée du côté de la mer¹¹. En 1403, en effet, on note des dépenses « pour la construction et constitution de l'arsenal »12. Le borgo avait déjà disposé de murailles de quelque forme. En 1382 existait une muraille proche de la porte occidentale, près du palais et qui menait à l'église Saint-Étienne ; un document mentionne la construction antérieure de murailles près de la porte de Saint-Étienne tempore constructionis murorum suburbiorum civitatis nostre Rodi constructorum¹³. En 1386, l'impôt du commerchium était destiné au paiement in reparatione suburbiorum. Les murailles du côté du borgo près de la porte de la Marine et le bâtiment du commerchium se trouvent mentionnés en 1389. En 1391, on trouve une mention in burgo Rodi iuxta menia porte scilicet moduli, près des murailles de la porte près du môle¹⁴. La porte de la Marine près du commerchium et la porte du chastel sont mentionnées en 1414, et la porte près du bâtiment du commerchium en 1421¹⁵. Durant le magistère de Philibert de Naillac (1396-1421), la communauté juive fut déplacée vers le sud de la ville, au-delà de l'église latine de Santa Maria del Borgo et de

³ Österreichische Nationalbibliothek, Ms. lat. 3323, fol. 9v-10v.

⁴ Biblioteca Nazionale, Ms. cl. XXXII 37, fol. 348-349. Les entrées pour 1396-1461 dans le manuscrit de Florence sont publiées dans Nicolae Iorga, *Notes et extraits pour servir à l'histoire des croisades au XV siècle*, seconde série, Paris, 1899, p. 433 n. 2.

⁵ National Library of Malta, Ms. Biblioteca 501, fol. 16v-17.

⁶ Nicola De Martoni, *Il pellegrinaggio ai Luoghi Santi da Carinola a Gerusalemme 1394-1395*, éd. Michele Piccirillo, Jerusalem, 2003, p. 24

⁷ Anthony LUTTRELL, *The Town of Rhodes : 1306-1356*, Rhodes, 2003, p. 65-68, 77, 81, 85-90, 119-122, 130-132, 171-172, 193-197, 215-217, 222-224, 254-263, 279; figures 9, 13.

⁸ Jürgen Sarnowsky, Macht und Herrschaft im Johanniterorden des 15. Jahrhunderts: Verfassung und Verwaltung der Johanniter auf Rhodos (1421-1522), Münster, 2001, p. 525-582; Anthony Luttrell et Elizabeth Zachariadou, Sources for Turkish History in the Hospitallers' Rhodian Archive 1389-1422, Athènes, 2008; Pierre Bonneaud, « Le difficile exercice du pouvoir par le maître Jean de Lastic (1437-1554) », Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte, 26 (2012), p. 34; idem, « La crise financière des Hospitaliers de Rhodes au quinzième siècle (1426-1480) », Anuario de Estudios Medievales, 42 (2012), p. 501-534.

 $^{^{9}}$ (...) fecie chiudere la cipta d'Avignone di muraglia : Vienne, fol. 9v.

¹⁰ Gabriel, *La Cité*, op. cit. I, p. 134-136; Anthony Luttrell, *The Hospitallers in Cyprus, Rhodes, Greece and the West 1291-1440*, Londres, 1978, XIX, p. 298-305.

¹¹ Gabriel, *La Cité*, *op. cit*. I, p. 68-70.

¹² Anthony Luttrell, *The Hospitallers of Rhodes and their Mediterranean World*, Aldershot, 1992, XIX, p. 139; Manoussou-Della, « Zones and Nodes », art. cit., p. 91.

Anthony Luttrell et Gregory O'Malley, The Countryside of Hospitaller Rhodes 1306-1423, Abingdon, 2019, p. 188-189, 191-192; cf. aussi Luttrell, The Town of Rhodes, op. cit., p. 131-132.
 Luttrell et O'Malley, The Countryside, op. cit., p. 191-204, 210-213.

 $^{^{15}\ \}textit{Ibid.}, \, p.\ 270\text{-}272,\ 276\text{-}278$; Manoussou-Della, « Zones and Nodes », art. cit., p. 96-97.



Fig. 2 - L'église Saint-Georges. La tour Saint-Georges apparaît à l'arrière-plan (cl. JBV).



Fig. 3 - Les murailles d'Avignon (cl. JBV).

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter, vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse: 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone: 01 42 96 48 36

Courriel: histoirepatrimoinemalte@gmail.com

JEAN-FRANÇOIS DE VILLAGES (1742-1791),

Chevalier de Malte et officier du Roi

Jean-François Gabriel Alphonse de Villages Villevieille naquit le 3 avril 1742¹, à Marseille. Il était le fils de Jean-Baptiste Joseph de Villages Villevieille, seigneur de la Salle, et de son épouse Elisabeth de Fortia de Pilles, qui demeuraient en cette même ville, rue de la Loge². Il fut baptisé, deux jours plus tard, le 5 avril, en l'église Notre-Dame des Acoules³, ayant pour parrain son oncle, Jean-François de Villages et pour marraine sa tante, Claire Gabrielle de Fortia de Pilles, épouse de Charles de Boisson⁴.

Il perdit son père étant encore enfant et sa mère eut soin d'établir ses cadets dans l'Ordre de Malte. Ce fut d'abord Toussaint Alphonse qui fut admis de minorité mais ne survécut pas. Elle fit alors valoir l'acceptation par la Langue de Provence des preuves de noblesse de ce fils pour faire admettre Jean-François non seulement comme chevalier mais encore comme page du Grand Maître. Le 5 avril 1753, le grand maître Emmanuel Pinto da Fonseca écrivit au Grand Prieur de Saint-Gilles pour l'informer qu'il agréait le jeune Villages pour page. Il lui demandait, en outre, de tenir, conformément aux Statuts de l'Ordre, une assemblée extraordinaire de la Langue de Provence pour donner à l'impétrant des commissaires chargés de vérifier qu'il était âgé de plus de onze ans et qu'il était de naissance légitime et d'extraction noble.

La Langue désigna les chevaliers Paul Antoine de Viguier et Joseph d'Isnard qui, sur la foi des déclarations de quatre gentilshommes provençaux, le marquis d'Arcussia, le marquis de Pontevès, et MM. de Bausset et de Cabre Roquevaire, certifiant la légitimité de la naissance du jeune garçon et son non-engagement envers quiconque ou quelque autre ordre, donnèrent un avis favorable à son admission sur l'excipation seule des preuves de son frère.

Le 3 mars 1754, le Conseil de l'Ordre, à Malte, entérina la décision de la Langue⁵. Sa mère, ayant ainsi évité les lourds frais d'un nouvel établissement des preuves nobiliaires, n'eut alors à payer que le passage de son fils, entre les mains du chevalier Jean Joseph Gabriel de



Tombe du bailli Thomas de Villages, église conventuelle St Jean.

Gignac, commandeur de Cagnac, procureur général et receveur du Commun Trésor au prieuré de Saint-Gilles⁶. Ils s'élevaient cependant à 2 406 livres tournois et 5 sols⁷, valeur de 120 pistoles d'Espagne à raison de 19^{Lt} 5^s la pistole.

Le 5 avril 1754, Jean-François était officiellement nommé page du Grand Maître et faisait ainsi son entrée dans l'Ordre.

¹ Les archives de Malte le disent né le 3 avril 1742, celles de la Marine, le 5 avril.

² La Loge en question est l'Hôtel de Ville construit en 1653 sur proposition du premier consul de la ville, Gaspard de Villages.

³ National Library, Malta (puis, NLM), ARCH 3631, *processi legati in volumi*, vol. 1754, extrait baptistaire contresigné de M^{gr} Henri François Xavier de Belsunce.

⁴ L'acte de baptême fut contresigné par les chevaliers de Villages la Gratiane, de Villages la Salle et de Villages Villevieille.

⁵ NLM, ARCH 3631, extrait du *Liber conciliarum*, signé du vicechancelier Guedes.

⁶ *Ibid.*, quittance de passage.

 $^{^7}$ En monnaie constante, cela équivaut à environ 3200 € ; en valeur d'achat à plus de 19 200 €.

Le jeune page reçut de son frère aîné, Arnaud Jean Baptiste Alphonse de Villages de Villeneuve, seigneur de Villevieille, une rente annuelle de 300 livres tournois⁸ pour « lui fournir le moyen de subsister honorablement dans l'Ordre de St Jean de Jérusalem où il prétend être reçu chevalier de la Vénérable Langue de Provence et page de Son Altesse Eminentissime Monseigneur le Grand Maître ». Cette pension, assise sur l'héritage de leur aïeul, Arnaud de Villages Villeneuve, seigneur de Villevieille et de la Salle⁹, devait commencer le jour où il ferait profession. Elle lui serait payée tous les ans jusqu'au moment où il serait pourvu d'une commanderie et donc d'un revenu. L'acte d'attitulation de cette pension¹⁰, en date du 8 février 1754, prévoyait qu'en cas de blessures, voyages ou citation pour le service de la Religion, elle serait augmentée et que le fonds et capital pourraient être utilisés pour le paiement de son éventuelle rançon.

Or, Jean-François de Villages fit comme beaucoup de jeunes chevaliers d'alors. Il se contenta de son agrégation dans l'Ordre et ne mit aucun empressement à faire sa profession, ce qui lui aurait certes permis de concourir à une commanderie, riche prébende enviée de tous, mais aussi fait de lui un religieux définitivement lié par des vœux. À cela, il préféra, comme beaucoup de ses confrères du XVIII^e siècle, utiliser la compétence navale acquise au cours des caravanes organisées par la marine de l'Ordre, pour se mettre au service de son souverain.

Son titre de chevalier de Malte, bien qu'il ne fût dès lors rien d'autre qu'une décoration, établissait solennellement la qualité de sa naissance et attestait de sa formation navale, deux atouts essentiels pour servir dans la Marine du Roi.

Ses campagnes dans les marines du Roi et de l'Ordre

Villages fut, la quasi totalité de sa vie de marin, au service du Roi. Il passa 12 ans en mer, 3 ans en temps de paix et près de 9 ans en temps de guerre. Or, ces services se répartissent très inégalement entre l'Ordre et la France. En effet, il ne passa que 19 mois sur les vaisseaux et galères de la Religion et donc plus de dix ans sur ceux du Roi de France.

Le 1^{er} avril 1756, alors qu'il n'avait que 14 ans, il s'embarqua en qualité de garde de la marine sur le vaisseau *Le Téméraire*, commandé par M. de Beaumont-Lemaître. Ce vaisseau faisait partie de l'escadre de La Galissonnière qui, durant cinq mois, s'en prit aux Anglais, notamment à Minorque. C'est ainsi que Villages prit part au combat de Mahon du 20 mai 1756 et participa à la prise de Minorque.

À peine était-il revenu à Toulon, le 31 août 1756, qu'il fut immédiatement embarqué, le 1^{er} septembre 1756, toujours en qualité de garde de la marine, sur le vaisseau *L'Oriflamme*, aux ordres de M. d'Abon, et qui faisait partie de l'escadre de M. de la Clue.

Une fois encore, après environ 6 mois de navigation, Villages fut immédiatement¹¹ versé à bord du vaisseau *Le Sage*, commandé par le même d'Abon. Cette fois, il était dans l'escadre de M. du Revest et il participa au combat livré à l'escadre anglaise de l'amiral Saunder, le 6 avril 1757. Le 17 avril 1757, il était promu au grade d'enseigne de vaisseau et fut débarqué à Brest le 25 décembre 1757, lors du désarmement du *Sage*.

Le 14 juin 1758, il embarqua sur la galère *La Hardie*, aux ordres de M. de Glandevès, pour croiser en Méditerranée jusqu'à son retour à Toulon le 6 novembre.

Il repartit en croisière en Méditerranée sur le chebek *Le Rusé*, capitaine M. de la Clue, du 1^{er} janvier au 19 mars 1759.

Cette même année, à bord de la frégate *La Pléiade*, aux ordres de M. de Muy, il croisa de nouveau en Méditerranée entre le 23 avril et le 11 juin. À cette occasion, lors du combat des Sablettes, le 6 juin 1759, il lui fut donné le commandement d'une chaloupe canonnière.

Toujours en 1759, il participa, dans l'escadre de M. de la Clue, au combat contre la flotte anglaise de l'amiral Boscawen¹², le 17 août, alors qu'il s'était embarqué à Rochefort le 1^{er} juillet sur le vaisseau *Le Guerrier*¹³, commandé par M. de Rochemore.

En 1760, il retourna en Méditerranée avec l'escadre de M. de Rochemore, s'embarquant le 18 juin sur le vaisseau *L'Oiseau*, commandé par M. de Barras¹⁴. Il fut débarqué à Toulon le 15 février 1761.

Villages semble alors s'être souvenu de ses obligations et, entre le 9 octobre 1761 et le 17 février 1762, il s'embarqua avec son grade d'enseigne de vaisseau sur le vaisseau de la religion *Le Saint Jean*, aux ordres de Don Antoine d'Abreu, pour une croisière sur les côtes de Barbarie.

Puis il reprit ses croisières en Méditerranée avec la Marine du Roi, d'abord entre le 8 juillet et le 15 novembre 1762, à bord de la frégate *La Pléiade*, commandée par M. de Grimaldi, puis entre le 16 juin et le 3 décembre 1763 sur la frégate *La Gracieuse* aux ordres de M. de Moriès.

En 1764 et 1765, Villages retourna à ses obligations de caravanes, en allant croiser au large de la Barbarie à

⁸ 390 € en valeur métallique constante, 2 400 € en valeur d'achat.

⁹ Testament du 21 septembre 1752.

 $^{^{10}}$ Ibid.

¹¹ L'Oriflamme fut désarmé le 20 février 1757 et Le Sage fut armé le lendemain 21.

¹² Edward Boscawen (1711-1761). Au cours de la Guerre de Sept Ans, il battit, à Lagos, au large des côtes du Portugal, une flotte française de 14 vaisseaux chargée d'assurer un débarquement en Écosse (19 août 1759).

¹³ Le Guerrier fut désarmé à Rochefort le 15 octobre 1759.

 $^{^{14}\,\}mathrm{Le}$ comte de Barras de Saint-Laurent (1719-1792), cousin du futur Directeur.



Le comte de Brovès.

bord des navires de l'Ordre. D'abord du 29 septembre 1764 au 5 janvier 1765, toujours à bord du *Saint Jean*, puis du 25 juillet au 6 novembre 1765, à bord du vaisseau *Le Saint Zacharie*, commandé par le commandeur des Roches.

Les vingt-cinq années suivantes, il ne retourna sur aucun bâtiment de l'Ordre, effectuant sa carrière dans la Marine du Roi.

Du 15 avril au 19 septembre 1767, il était embarqué sur la frégate *La Chimère*, aux ordres de M. de Grasse-Briançon, pour une croisière sur les côtes de l'Italie et du Levant. Du 27 juin 1768 au 11 février 1769, il croisa au large de la Corse, à peine devenue française, à bord du chebek *Le Caméléon*, capitaine M. de la Croix de Gaujas.

En 1770, du 12 juin au 29 novembre, il participa à la guerre contre Tunis à bord du vaisseau *La Provence*, commandée par M. de Brovès¹⁵. À la suite de sa participation à ce conflit, le chevalier de Villages obtint, grâce à l'intervention de la Cour de Versailles, une pension assise sur la commanderie d'Arcins¹⁶, relevant du prieuré de Toulouse¹⁷. En effet, n'étant pas profès, il ne pouvait prétendre à aucune des dignités de l'Ordre et il ne pouvait être gratifié que de pensions prises sur les revenus des commandeurs.

Aussi bien, Villages n'en oubliait-il pas sa carrière maltaise. Il obtint un congé, du 1^{er} août au 1^{er} novembre 1771, pour se rendre dans l'île « pour des affaires particulières qu'il y avait ». Le 10 novembre, ne

¹⁵ Jean-Joseph de Rafélis, comte de Brovès (1715-1782).

¹⁷ NLM, ARCH 574, bulle d'érection de pension.

perdant jamais de vue ses intérêts, il demandait les 200^{Lt} correspondant aux trois mois de solde qu'il n'avait pas perçus pendant son absence¹⁸.

Un an après sa campagne contre Tunis, le 15 novembre 1771, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau.

Ce fut en tant que tel qu'il s'embarqua, du 5 mai 1773 au 8 janvier 1774, pour le Levant troublé par les affrontements entre la Russie et la Porte, sur la frégate *L'Engageante*, capitaine M. Guiran de la Brillanne.

Le 1^{er} janvier 1775, il devint aide-major de la Marine. En 1776, il partit en évolution, du 4 avril au 29 septembre, sur le vaisseau *La Provence* aux ordres de M. de Barras, puis, du 6 juin 1777 au 6 avril 1778, il reçoit son premier commandement, celui de la corvette *La Sardine* destinée au Levant¹⁹.

Rentré quelques mois à Toulon, il fut chargé par le marquis de Saint-Aignan de régler les signaux optiques entre la marine du Roi et celle de la Religion. Le 1er décembre 1778, il écrivait au chargé d'affaires du Roi à Malte, le chevalier de Seystres-Caumont²⁰ qu'il était impératif « qu'il y eût des signaux de reconnaissance établis entre les bâtiments de la Religion et ceux de Sa Majesté pour obvier aux inconvénients que les méprises peuvent occasionner ». Il proposa que « toutes les fois qu'un vaisseau, frégate ou autre bâtiment de Sa Majesté mettra un pavillon bleu au grand mât et un blanc au mât de misaine qu'ils assureront d'un ou plusieurs coups de canon, les vaisseaux de Malte voudront bien hisser pavillon rouge au grand mât et blanc au mât de misaine qu'ils assureront d'un ou plusieurs coups de canon. Ces coups de canon sont moins pour l'assurance que pour faire apercevoir les pavillons avec plus de certitude. Ce que demande le marquis de Saint-Aignan ne sort point de l'exacte neutralité, parce que les Anglais peuvent, de leur côté, convenir de certains signaux avec les Maltais pour parer aux mêmes inconvénients ». Quant aux signaux de nuit, il proposa, du côté français, un fanal au grand mât et au mât d'artimon, avec le feu de poupe et du côté maltais, un feu au mât de misaine et le feu de poupe. Les Français assureront ce signal par un coup de canon et les Maltais par deux. Les signaux vocaux seront, pour les Français qu'ils viennent de Vienne, et pour les Maltais, de Madrid²¹.

¹⁶ Cette riche commanderie viticole, située en Médoc, sur la rive gauche de la Gironde, était très importante car au débouché de la périlleuse traversée de ce fleuve pour les pèlerins de Compostelle.

 $^{^{18}}$ Archives de la Marine, dossier du chevalier de Villages. Lettre de Bompar au ministre, Toulon, 10 novembre 1771; affaire traitée par Rodier. Son traitement était donc de 800 livres annuelles, soit un peu plus de 1 000 € en valeur métallique constante ou d'environ 6 400 € en valeur d'achat.

¹⁹ Il stationna un instant à La Sude, important port de Crète (Archives de la cathédrale de Malte, Lettres consulaires, Grèce, 22 décembre 1777). Voir Alain BLONDY et Jean BÉRENGER, *Documents consulaires: lettres reçues par le chargé d'affaires du roi à Malte au XVIIIème siècle*, Malte, Fondation de Malte, 2014, 5 vol.

²⁰ Eugène Olivier de Seystres-Caumont, né le 6 septembre 1739, fut reçu de minorité dans la Langue de Provence le 15 janvier 1746. Il fut chargé des affaires de France à Malte de 1778 à 1783 et de 1785 à 1793.

²¹ Archives de la cathédrale de Malte, Lettres consulaires, Toulon, 1^{er} décembre 1778.

Du 24 février 1779 au 12 mars 1780, il commanda la corvette *La Flèche*, chargée de croiser en Méditerranée. Il fut notamment chargé de faire l'aller et retour entre Toulon et Malte d'une part pour escorter des convois marchands de Marseille jusqu'à Malte d'où ils étaient pris en charge par d'autres bâtiments²², mais aussi pour lever dans l'île des matelots et des charpentiers de navire²³. À cette occasion, il prit un navire marchand anglais et un corsaire de 16 canons, *Le Hawk*. Concernant ce dernier, les conditions dans lesquelles la prise passa le lésèrent lui et son équipage. Aussi bien, écrivit-il de Toulon, le 12 août 1779, au ministre :

« Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser cy joint un certificat signé par tous les officiers de l'état major de la corvette *La Flèche* que je commande ainsi que des principaux maîtres par lequel il conste que le corsaire anglois *Le Hawk* que j'ai pris le 8 may a jetté 16 canons à la mer pendant que je le chassois. Nous nous croyons fondés, Monseigneur, à réclamer la gratification de 400^{Lt} par canon accordée par l'article 6 de l'ordonnance concernant les prises. Nous espérons, Monseigneur, que nôtre demande vous paroitra juste et que vous voudrés bien nous l'accorder et donner vos ordres pour que cette gratification nous soit comptée »²⁴.

Le 4 avril 1780, il était promu au grade de capitaine de vaisseau.

C'est en tant que tel qu'il recut, entre le 18 mars 1781 et le 24 décembre 1781, le commandement de la frégate du Roi L'Amazone, pour croiser au large de la Bretagne et des îles du Vent. Cette campagne fut l'une des plus agitée de sa carrière. Après avoir pris deux petits corsaires anglais sur les côtes bretonnes en avril 1781, il fut chargé de commander une division composée de L'Amazone, de la Bellone et L'Emeraude pour protéger ces côtes. Puis, ayant sous ses ordres La Courageuse, il dut escorter 94 bâtiments se rendant aux îles du Vent. Le 24 août, après une heure de combat, il s'empara d'un corsaire anglais de 32 canons, puis fit voile sur La Havane pour prendre possession d'un million de piastres destiné aux besoins de la flotte française. Il fit ensuite partie de la division qui prit Saint-Eustache, puis, sous les ordres du marquis de Bouillé, il s'empara de l'île de Saint-Martin.

Du 25 décembre 1781 au 19 avril 1782, il reçut le commandement du vaisseau *Le Jason*, dans l'escadre de la Martinique commandée par l'amiral de Grasse. Il participa aux combats livrés à la flotte anglaise de l'amiral Hood à Saint-Christophe, les 25, 26 et 27 janvier 1782, puis à ceux, plus malheureux pour de Grasse, contre la flotte de l'amiral Rodney en avril suivant. Dans la nuit du 10 avril, *Le Jason* fut malencontreusement abordé

par *Le Zélé* et, très endommagé, il dut être renvoyé à la Guadeloupe.

Or, depuis août 1783, Villages avait renoué avec l'Ordre. Agé de 41 ans, il obtint du pape Pie VI²⁵ l'autorisation de faire sa profession bien qu'il n'eût pas satisfait à toutes ses obligations au Couvent²⁶ et qu'il eût à son actif plus de services en France qu'à Malte²⁷. Aussi bien se mit-il, du moins pour un temps, au service de la marine de Malte.

En 1784 et 1785, il fut nommé capitaine de la galère *La Victoire*. Du 28 avril au 9 septembre 1784²⁸, il prit part au bombardement d'Alger²⁹. Il participa personnellement à toutes les attaques entre les 12 et 19 juillet et, au cours de la dernière, il fut démâté de son grand mât. Du 11 mai au 28 juin, puis du 11 juillet au 2 septembre 1785, il fut chargé, toujours avec sa galère, de croiser sur les côtes d'Italie. Ce fut son dernier embarquement sur les navires de la Religion.

Les années 1786 et 1787 furent pour lui des années fastes. Le 3 avril 1786, une bulle pontificale le déclarait apte à recevoir une commanderie³⁰. Le 1^{er} mai 1786, il était promu au grade de chef de division³¹.

Le 17 avril 1787, il reçut à Toulon le commandement de la frégate *La Modeste* qu'il désarma à Brest le 25 août suivant et la même année il devenait commandeur d'Argenteins³².

En revanche, l'année 1790 fut pour le commandeur de Villages une année difficile. Il était à Toulon, alors que depuis le mois de mars, la ville connaissait un dangereux climat d'effervescence dû à la cherté du pain³³. Une première émeute éclata le 23 mars, une seconde le 1^{er} décembre : l'hôtel du commandant fut envahi et la foule réclama le commandeur de Villages, « fort riche en Provence, ce qui suscite jalousies et convoitises »³⁴. Au soir, le directeur de l'arsenal, Villages et trois autres officiers furent enfermés au palais de justice où ils y furent détenus 15 jours. Informé le

²² *Ibid*., 14 août 1779.

²³ *Ibid.*, 26 février 1779 et 1^{er} mars 1779. Ce furent 5 aidescanonniers, 11 matelots et 7 charpentiers (*ibid.*, 24 avril 1779).

²⁴ Archives de la Marine, dossier du chevalier de Villages.

²⁵ NLM, ARCH 588, lettre apostolique du 19 juillet 1783.

²⁶ Il n'avait notamment effectué que 18 mois de caravanes au lieu de 24

²⁷ NLM, ARCH 587, bulle du 9 août 1783.

²⁸ En mai, il s'empara d'une galiote de Tripoli qui transportait des câbles pour la marine algérienne (Archives de la cathédrale de Malte, Lettres consulaires, Tripoli de Barbarie, 30 mai 1784).

²⁹ En 1783 et 1784, les Espagnols décidèrent de bombarder Alger dont les corsaires étaient une nuisance pour leur flotte de commerce. Cette action s'avérant inefficace, l'Espagne acheta la paix pour six millions de livres et une grande quantité de munitions de guerre.

³⁰ NLM, ARCH 592, bulle du 3 avril 1786.

³¹ Ce grade correspondait à celui de *commodore* dans la marine britannique. Il était intermédiaire entre le grade de capitaine de vaisseau et celui de contre-amiral. Il portait une étoile d'argent sur chaque épaulette.

³² NLM, ARCH 606. Il y succédait au bailli René-Louis de Léaumont (1694-1786), Grand Prieur de Toulouse. Cette commanderie, aussi appelée d'Argentens, était située sur le territoire de Nérac (aujourd'hui Lot-et-Garonne).

³³ Voir Michel Vergé-Franceschi, « Marine et Révolution. Les officiers de 1789 et leur devenir », *Histoire*, économie, société, 1990, 9/2, 259-286.

³⁴ *Ibid.*, p. 272.

7 décembre, Louis XVI envoya l'ordre d'élargir les prisonniers, mais le 12, la municipalité de Toulon refusa, attendant un ordre de l'Assemblée nationale qui arriva enfin le 15. Villages et ses codétenus furent élargis, mais les officiers municipaux les engagèrent à quitter la ville, leur sécurité ne pouvant plus être assurée, ce qui, selon Michel Vergé-Franceschi, pesa lourd dans la volonté de nombre officiers de Marine d'émigrer. L'un des malheureux officiers de Toulon, le commandant de la Marine de cette ville, d'Albert de Rions³⁵, accusé par une partie de l'Assemblée, obtint comme maigre dédommagement d'être nommé commandant de l'escadre de Brest composée de 14 vaisseaux de ligne et de quelques frégates. D'abord reçu avec enthousiasme, il dut de nouveau faire face, en juin, à une mutinerie des équipages de la flotte hostiles aux commandants nobles, mutinerie qui devint soulèvement général de septembre à octobre. Face à la sinistre répétition des événements, Villages qui l'avait suivi, écrivit au ministre en ce mois de juin 1790 pour se plaindre de n'être pas au nombre des officiers commandant les vaisseaux que l'on armait dans les ports de l'Océan.

Il reçut peu après le commandement du vaisseau *Le Fougueux* mais aussi de toute l'expédition destinée à stationner au large de Saint-Domingue³⁶. Le 15 janvier 1791, ses instructions³⁷ lui parvenaient ainsi que la composition de son escadre qui comprenait, outre son vaisseau *Le Fougueux*³⁸, les frégates *L'Aglaé*³⁹ et *La Prudente*⁴⁰, les corvettes *Le Maréchal de Castries*, *La Favorite*⁴¹ et les avisos *Le Sans Souci* et *Le Serin*⁴². Une autre lettre (service général), à la même date, l'informait qu'indépendamment de ces bâtiments, le vaisseau *Le Borée* et la frégate *L'Uranie*, alors aussi à Lorient, feraient provisoirement partie de la station.

Le 2 février 1791, Villages accusait réception de ces courriers ainsi que des marques obligeantes dont Louis XVI avait voulu les accompagner. Le 3 février, il informait le ministre qu'il quittait Lorient avec les quatre



La vaisselle de bord du commandeur de Villages.

bâtiments encore en France : *Le Fougueux*⁴³, *Le Borée*, *L'Uranie* et *La Prudente*. Il parvint à Port-au-Prince le 2 mars 1791.

À peine arrivé, il écrivit, le 5 mars 1791, pour demander, en raison d'une part de la situation explosive de l'île et d'autre part du climat régnant à bord des bâtiments de sa division, à quitter son commandement et à revenir en France. Il estimait en effet que sa santé ne lui permettait pas de rester dans ces mers où la besogne à mener était au-dessus de ses forces.

Il ne noircissait pas la situation : le 20 mars, le major des vaisseaux Paroy faisait savoir au ministre que le commandeur de Villages, tombé malade et se trouvant hors d'état de s'occuper du service avait remis le commandement de la station à M. de Grimouard. Le jour-même, ce dernier écrivait : « Je me vois avec douleur chargé, Monsieur, de vous annoncer la mort de M. le Commandeur de Villages que j'apprends en ce moment et qui a succombé le 4^e jour à une maladie aiguë et il est mort hier au soir et emporte tous nos regrets. On ne saurait lui en donner de plus justement mérités. Les funérailles seront faites ce soir avec les honneurs dus à son rang ».

Sa mort fut douloureusement ressentie même par ceux qui ne l'avaient connu que superficiellement comme ce fut le cas du consul Lallement⁴⁴ qui écrivait au chargé

³⁵ Contre-amiral en 1792, il émigra peu après et servit dans l'armée des Princes. Il rentra en France sous le Consulat. Il mourut en 1802. ³⁶ Les décisions de l'Assemblée nationale de proclamer la liberté des gens de couleur entraîna une violente contestation de la Révolution par les colons et l'île connut une situation plus que désordonnée, attisée par les britanniques mais aussi par les Américains : ce fut la fronde des Grands Blancs, suivie de la révolte des mulâtres et enfin l'insurrection des esclaves en août 1791.

³⁷ Mémoire du Roi pour servir d'instructions au S^r Commandeur de Villages, chef de division des armées navales, commandant les forces navales de l'Etat stationnées aux Isles sous le Vent.

³⁸ Il était alors à Lorient.

³⁹ Elle était aux Antilles. Son commandant était le major des vaisseaux de Paroy l'aîné.

⁴⁰ Elle était à Rochefort et se rendit à Lorient. Elle était aux ordres du lieutenant de vaisseau de Joyeuse.

⁴¹ Toutes deux étaient aux Antilles, la première était commandée par le lieutenant de vaisseau d'Aché et la seconde par le sous-lieutenant de vaisseau de Rivière.

⁴² Tous deux étaient aussi déjà aux Antilles, le premier aux ordres du lieutenant de vaisseau de Saint Vincent et le second du souslieutenant de vaisseau Dumoutier.

 $^{^{\}rm 43}$ Il revint à Lorient le 11 juillet, rapatriant 268 hommes du régiment de la Guadeloupe.

⁴⁴ Jean-Baptiste Lallement, né en 1736. Chancelier à Raguse de 1758 à 1763, puis à Naples de 1763 à 1775, il est nommé vice-consul à Messine en 1774. Il y resta jusqu'en 1792, date à laquelle il fut nommé consul général à Naples, d'où il fut chassé par la réaction de 1793. Il devint ministre plénipotentiaire à Venise de 1794 à 1797.

Société de l'Histoire et du Patrimoine de l'Ordre de Malte

Si vous êtes intéressé par cet article et désirez l'acheter, vous pouvez vous le procurer en nous contactant :

Adresse: 10, place des Victoires, 75002 Paris.

Téléphone: 01 42 96 48 36

Courriel: histoirepatrimoinemalte@gmail.com

REGARD D'UN ÉCRIVAIN VOYAGEUR SUR RHODES MAXIME DU CAMP

Une étape imprévue dans le voyage en Orient de 1849-1851

Les circonstances

Juste âgé de 22 ans, Maxime Du Camp¹ s'embarqua une première fois pour un voyage en Orient en mai 1844, suivant ainsi les pas d'illustres prédécesseurs, tels Chateaubriand et Lamartine, et visita Smyrne, Éphèse et Constantinople, puis l'Algérie. Les souvenirs qu'il en rapporta après son retour en mars 1845 lui permirent de publier, en 1848, un premier livre, *Souvenirs et paysages d'Orient*².

Fort du succès de cette première publication, disposant d'une certaine aisance matérielle, il songea rapidement à repartir en élargissant l'aire géographique qu'il comptait explorer et en disposant de sésames propres à lui assurer un accès aux sites qu'il avait l'intention de visiter. À la suite de son premier voyage, il s'était rapproché de la Société orientale³, avait noué des relations avec d'autres voyageurs et surtout des savants, recueillant leurs conseils et leur intérêt que ses nouvelles connaissances pour les techniques de photographie, apprises auprès de Gustave Le Gray⁴, ne pouvait que susciter⁵.

Maxime Du Camp, obtint ainsi une mission du Ministère de l'Instruction publique, décida de s'adjoindre son ami Gustave Flaubert⁶ comme assistant en lui obtenant le patronage du ministère de l'agriculture et du commerce. Il s'était également adressé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour obtenir son appui

¹ Maxime Du Camp était né à Paris le 8 février 1822.

qu'elle lui accorda grâce à l'influence de plusieurs savants. Un document qui lui fut délivré par l'Institut de France en septembre 1849 en témoigne (fig. 1).

« Le Secrétaire perpétuel de l'Académie⁷ certifie que ce qui suit est extrait du procès verbal de la séance du vendredi 7 septembre 1849.

En demandant des instructions destinées à le guider dans le voyage qu'il va entreprendre, M. Maxime Du Camp annonce à l'Académie qu'il part muni d'un appareil (de photographie) pour recueillir sur sa route, à l'aide de ce mode merveilleux de reproduction, les vues des monuments et les copies des inscriptions. L'assistance de ce nouveau compagnon, habile, prompt et toujours scrupuleusement fidèle, peut donner aux résultats du voyage de M. Du Camp un caractère particulier et une grande importance. Votre commission a considéré qu'elle devait rédiger les instructions de ce voyageur de manière à lui faciliter la recherche des points particuliers, où son instrument sera applicable, où ses conquêtes d'un nouveau genre seront pour la philologie, l'archéologie et l'art d'une immense ressource. Il nous eut été impossible d'ailleurs, à moins de composer un ouvrage et d'écrire un volume, de signaler à M. Du Camp tout ce qu'il y a à voir, tout ce qui reste à explorer, dans le vaste parcours de son itinéraire, nous nous sommes contentés d'apprécier cet itinéraire et il nous a paru conçu dans un esprit critique assez sage, puisque tout en poursuivant un but historique spécial, il réserve des explorations scientifiques de toutes natures.

Nous suivrons donc le voyageur dans les directions principales qu'il s'est fixées, en arrêtant son attention sur ce qui pourrait avoir échappé à ses études, et en lui conseillant une ou deux excursions qui le détourneront à peine de sa route projetée.»

La suite du document énumère sites ou monuments que Maxime Du Camp devra étudier et photographier particulièrement, en commençant par l'Égypte. Ceci étant, comme Rhodes ne figurait initialement pas dans le parcours que Maxime Du Camp s'était fixé, il n'en est pas question dans le document du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Il ne s'en livre pas moins à des recommandations, certes à propos de l'Égypte, mais qui valent pour tous les sites envisagés : « Il serait utile de posséder des

² Maxime Du CAMP, *Souvenirs et paysages d'Orient*, vIII-380 p., Paris (Bertrand).

³ Maxime Du Camp fut élu en août 1849 membre titulaire de la Société orientale de France fondée à Paris en 1841.

⁴ Gustave Le Gray, 1820-1844, Exposition à la BnF 19 mars 16 juin 2002, sous la direction de Sylvie Aubenas, Paris (BnF et Gallimard), 2002; Sylvie Aubenas et Jacques Lacarrière, Voyage en Orient, Paris (BnF), 1999.

⁵ C'est auprès de Gustave Le Gray que Maxime Du Camp s'initia à une technique relativement nouvelle en photographie, le calotype, ou négatif papier, mis au point par William Henry Fox Talbot en 1841, qui avait l'avantage de ne pas contraindre à emporter avec soi des plaques de verre, lourdes et fragiles, donc prisé par ceux qui voyageaient au loin.

⁶ Gustave Flaubert était né à Rouen le 12 décembre 1821. Ce n'était pas la première fois que les deux amis, qui s'étaient rencontrés en 1843, partaient ainsi ensemble : ils avaient parcouru la Bretagne en 1847 (mai à août), avaient écrit à leur retour 12 chapitres sur ce voyage, Flaubert les chapitres impairs, Du Camp les chapitres pairs. Ceux écrits par Flaubert ont été publiés en 1886, après sa mort, sous le titre *Par les champs et par les grèves*. Du Camp avait dans les années 1850 publié dans diverses revues des parties de ses propres chapitres.

⁷ À cette date Charles-Athanase Walckenaer.

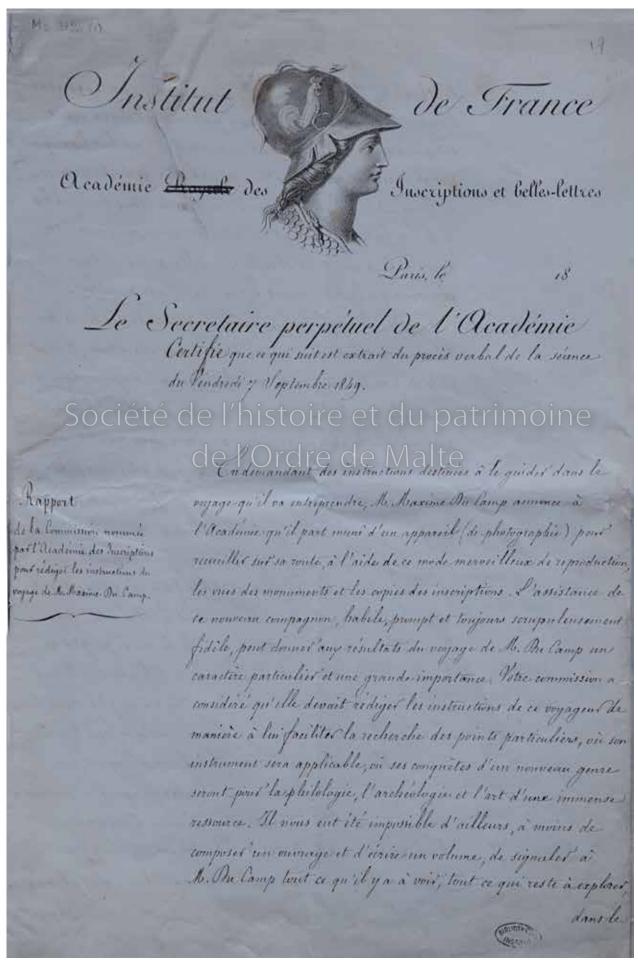


Fig. 1 - Attestation du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions adressée à Maxime Du Camp (cl. JBV).

vues d'ensemble au Daguerréotype et des détails d'architecture dans de grandes proportions. Le caractère particulier de la photographie, son exactitude incontestable, et sa minutieuse fidélité, jusques dans les accessoires les plus inaperçus, donnent du prix à tout ce qu'elle produit. Il serait impossible de signaler ce qui mérite plus particulièrement d'être copié, car une feuille de papier occupe si peu de place dans un portefeuille, une opération qui dure trois secondes est si vite faite, qu'on serait tenté de recommander au voyageur de copier tout ce qu'il verra. Nous laisserons à son zèle, à son désir d'être utile, le soin de profiter de tous les moments favorables en l'avertissant toutefois de s'appliquer autant que la localité et le temps permettent de compléter soit les vues générales et les détails d'un monument, soit d'une légende entière, soit un tableau hiéroglyphique complet.»

Il poursuit cependant par une mise en garde : « L'éparpillement, les ébauches, cette manière trop commune chez les voyageurs de sautiller d'un monument à l'autre avant d'avoir épuisé ce que chacun d'eux comporte d'attention et d'étude, doivent être évités, on n'obtiendrait ainsi aucun élément sérieux (...). »

Si Maxime Du Camp a rapporté de ce voyage un grand nombre de photographies⁸, il décida de vendre son matériel photographique à Beyrouth et n'en disposait plus lorsqu'il arriva à Rhodes. Flaubert écrit à ce propos à sa mère : « Maxime a lâché la photographie à Beyrout – il l'a cédée à un amateur frénétique : en échange des appareils nous avons acquis de quoi nous faire chacun un divan comme les rois n'en ont pas. Dix pieds de laine et soie brodée d'or. Je crois que ce sera chic – »⁹.

Dans le recueil manuscrit légué par lui à l'Institut de France, quelques photographies collées sur des feuillets illustrent des monuments de Rhodes. Ce ne sont pas les siennes, mais comme il le signale, ce sont des « *Photographies relatives à la ville de Rhodes. Faites en 1853 par un Anglais*¹⁰ ». Ces clichés n'apportent à

⁸ 214 calotypes furent faits durant le second voyage en Orient. Maxime Du Camp fit éditer à son retour 125 de ses photographies dans un gros ouvrage en 2 volumes intitulé Égypte, Nubie, Palestine et Syrie: dessins photographiques recueillis pendant les années 1849, 1850 et 1851, accompagnés d'un texte explicatif et précédés d'une introduction par Maxime Du Camp, chargé d'une mission archéologique en Orient par le ministère de l'Instruction publique (Paris, Gide et Baudry, 1852). Sur la pratique de la photographie de Du Camp durant son voyage en Orient, voir Monique SICARD, « Gestes et images du Voyage en Orient », dans Flaubert. Revue critique et génétique, n° 12 (2014).

vrai dire rien de nouveau à la connaissance de l'état de la cité au XIX^e siècle, si ce n'est une photographie de la tour de Naillac (fig. 2) avant que cette dernière, à la structure endommagée par les tremblements de terre, ne soit totalement détruite par les Ottomans.

L'itinéraire du voyage

Maxime Du Camp avait embarqué avec Gustave Flaubert à Marseille le 4 novembre 1849 pour Alexandrie, où ils étaient arrivés le 15 novembre. Ils en étaient repartis par bateau le 16 juillet 1850 à destination de Beyrouth munis de toutes les autorisations nécessaires (fig. 3) ; ils avaient entre temps visité le Caire et remonté le Nil jusqu'en Nubie.

Maxime Du Camp avait prévu, de retour à Beyrouth le 26 septembre après un voyage en Syrie et en Palestine – qu'ils accomplirent de juillet à septembre 1850 –, de se rendre en Perse avec Gustave Flaubert. Son projet était « de continuer [sa] route par Antioche, Bagdad, de descendre jusqu'à Bassora, de parcourir la Perse et de gagner Constantinople par l'Arménie et les anciennes colonies grecques des bords de la mer Noire. » La mère de Flaubert, inquiète des suites d'un voyage qu'elle jugeait dangereux pour son fils, écrivit alors à Du Camp pour le persuader d'y renoncer. Voici ce que rapporte Maxime Du Camp dans ses Souvenirs littéraires : « Le jour même de notre retour [le 26 septembre 1850], dans la soirée, le consul général de France, qui était M. de Lesparda, me prit à part et me dit : "Voici une lettre que je suis chargé de vous remettre." En reconnaissant l'écriture, je devinai le contenu. C'était une lettre de *Mme Flaubert ; six pages qui peuvent se résumer ainsi :* "Au lieu de vous éloigner, rapprochez-vous. Je meurs d'inquiétude à l'idée que Gustave va aller au delà de l'Euphrate et que je resterai des mois à attendre de ses nouvelles. La Perse m'effraye; qu'est-ce que cela peut vous faire d'être en Perse ou en Italie?" Ma nuit ne fut pas bonne.

Le lendemain, au lever du jour, je fis seller mon cheval et j'allai me promener dans la campagne, me demandant si j'avais le droit d'imposer un tel sacrifice à Mme Flaubert et aussi – je n'en doutais pas – à Gustave, m'étonnant qu'ils n'eussent pas apprécié avant le départ les conséquences de notre voyage et me disant qu'après tout j'avais vingt-huit ans, bien des années devant moi et que je ferais, seul et maître de ma destinée, l'expédition à laquelle je me sentais moralement contraint de renoncer. Je pris mon parti, mais j'avoue que ce ne fut pas sans peine. Le voyage que je comptais faire à travers la Mésopotamie et la Perse est enfoui sous le tumulus où dorment tant de rêves qui maintenant ne se réveilleront plus.

J'annonçai ma résolution à Flaubert, qui respira comme un homme soulagé d'un poids trop lourd ; il me dit : "J'aurais été avec toi en Perse si tu l'avais voulu".

⁹ Lettre à sa mère du 7 octobre 1850 (Gustave Flaubert, Correspondance, t. 1, du collège à l'Orient (1830-1851), texte établi par Giovanni Bonaccorso, Saint-Genouph, 2001, n°349, p. 710. L'"amateur frénétique" qui a acheté le matériel photographique de Maxime Du Camp était vraisemblablement Théodore Leeuw (Des photographes à Beyrouth. 1840-1918, exposition de l'Institut du monde arabe, 2001).

¹⁰ Cet Anglais, qu'il ne nomme pas, est C.T. Newton qui fut consul de Grande-Bretagne à Rhodes d'avril 1853 à janvier 1854 et sera, par la suite, directeur du British Museum (indications Anthony Luttrell).

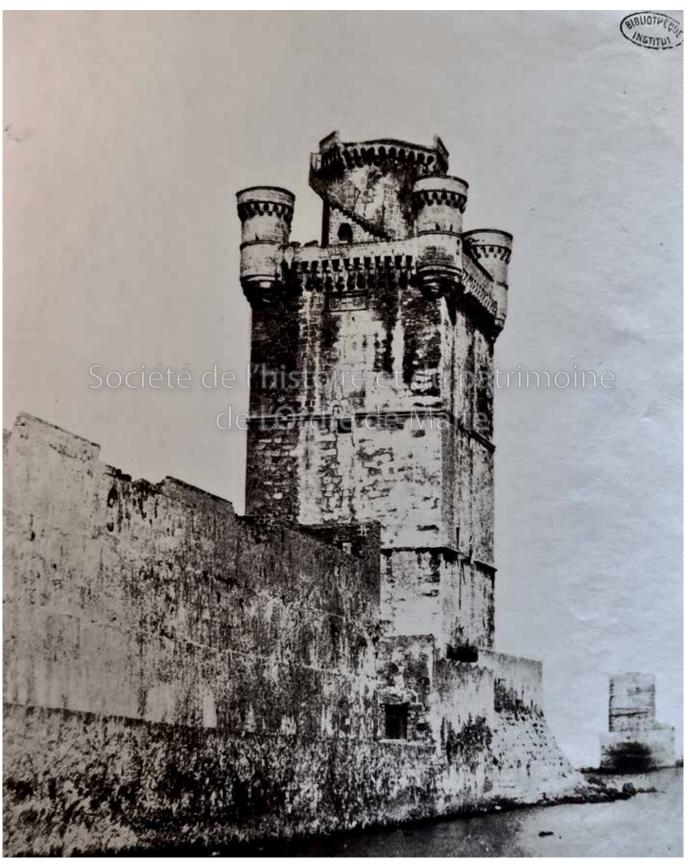


Fig. 2 - La tour de Naillac en 1853. Calotype probablement de Newton, dans les papiers de Du Camp.

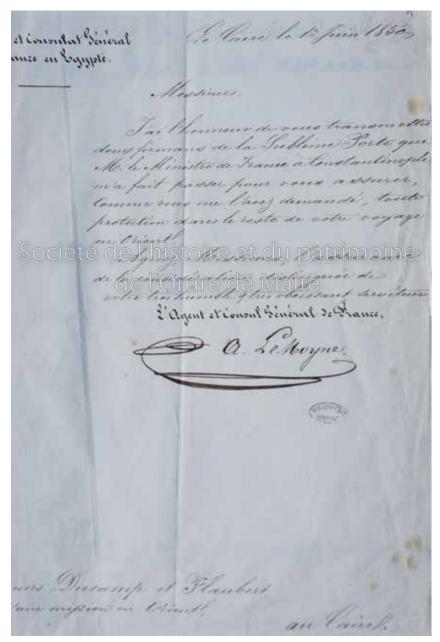


Fig. 3 - Lettre du consul général de France au Caire du 1^{er} juin 1850 adressée à Du Camp et Flaubert leur annonçant la délivrance de deux firmans leur permettant de voyager en toute sécurité dans les territoires de l'empire ottoman (cl. JBV).

Je le savais bien, et c'est pourquoi je ne l'ai pas entraîné sur une route qui l'éloignait trop de sa mère. Jamais, du reste, nous n'avons reparlé de cela ensemble. Notre nouvel itinéraire fut promptement tracé »¹¹.

Le voyage à Rhodes

C'est dans ces circonstances que Maxime Du Camp et Gustave Flaubert firent une étape imprévue à Rhodes, avant d'aller à Constantinople. Ils avaient expédié leur bagage à Smyrne, ne gardant avec eux, en prévision de l'excursion à dos de mulet qu'ils projetaient de faire à

Rhodes, que leurs couvertures, leurs lits et leurs sacs de nuit¹².

Après avoir obtenu auprès du Consulat général de Beyrouth les autorisations requises¹³ (fig. 4), Maxime Du Camp et Gustave Flaubert s'embarquèrent dans la soirée du 1^{er} octobre 1850 sur le bateau à vapeur *Le Stamboul*, appartenant à la compagnie du *Lloyd autrichien*: « *Le navire était plein de Turcs allant de Syrie en Turquie* ». Les deux voyageurs couchèrent sur le pont « *regardant les étoiles*

¹¹ Maxime Du Camp, Souvenirs littéraires... p. 329-330.

¹² Lettre à sa mère du 7 octobre 1850 (*Ibid.*, p. 706).

¹³ Passeport de Maxime Du Camp et Gustave Flaubert conservé à la bibliothèque de l'Institut de France parmi les manuscrits, notes et documents légués par Du Camp : « Vu au Consulat général de la République française à Beyrouth. Bon pour se rendre à Rhodes sur les paquebots du Lloyd autrichien. Beyrouth, le 30 septembre 1850. Le consul général G. de Lesparda. »

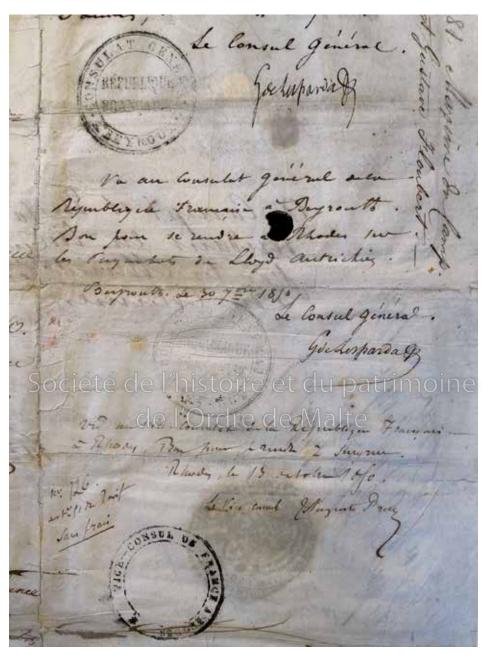


Fig. 4 - Visas du consul general de France à Beyrouth et à Rhodes, 30 septembre et 13 octobre 1850 (cl. JBV)

qui filaient sur [leur] tête, à travers les déchirures du rouleau de gaze noire qui s'échappaient de la cheminée »¹⁴. Après une escale de 5 ou 6 heures le lendemain sur l'île de Chypre, à Larnaca, où ils ne purent descendre à cause de la quarantaine, ils arrivèrent dans le port de Rhodes le 4 octobre suivant, au lever du soleil¹⁵.

Le séjour de Maxime Du Camp et de Gustave Flaubert à Rhodes fut relativement bref. C'est dans les papiers du premier, légués à l'Institut de France, que se trouve le récit, manuscrit, du voyage de Maxime Du Camp¹⁶.

Une édition en a été donnée en 1970 en Italie¹⁷. Nous avons décidé de publier à nouveau ce texte, après l'avoir révisé, corrigé et aggrémenté de nombreuses notes inédites car, en plus de ses qualités littéraires, il montre l'état de l'île des chevaliers de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem au milieu du XIX^e siècle avant la disparition d'édifices importants construits durant leur présence ; ces descriptions viennent s'ajouter à d'autres, parfois un peu antérieures, comme celle de Rottiers¹⁸, et apportent d'intéressants compléments. Hormis l'architecture et

¹⁴ Lettre à sa mère du 7 octobre 1850 (*Ibid.*, p. 707).

¹⁵ Maxime Du CAMP, *Souvenirs littéraires*, préface de Daniel Oster, 1994, t. 1, p. 330.

¹⁶ Bibliothèque de l'Institut, ms. 3720 et 3721.

¹⁷ Maxime Du CAMP, Voyage en Orient (1849-1851), notes, éd. Giovanni Bonaccorso, Messine, 1972, p. 5-600, pour Rhodes p. 341-371.

¹⁸ Eugène-Antoine Rottiers, *Description des Monumens de Rhodes, dediée à sa majesté le Roi des Pays-Bas*, Bruxelles, 1830, 1 volume + atlas.

l'histoire de l'Ordre, Maxime Du Camp porte également son attention sur la faune et la flore de l'île, l'habitat et l'alimentation, l'économie, les rites, les légendes¹⁹. Il nous a paru aussi intéressant de mettre en regard le récit de voyage fait par Du Camp avec les notes, plus succinctes, de Flaubert sur Rhodes²⁰. À maints endroits, des parties de phrases, parfois des phrases complètes, se retrouvent dans les deux textes, à l'identique (ces passages sont marqués en gras dans l'édition) ; d'autres ont également fait l'objet d'une reformulation. Maxime Du Camp dans ses Souvenirs littéraires en donne une explication : « Gustave Flaubert, qui avait traversé l'Égypte, la Nubie, la Palestine, la Syrie, Rhodes, l'Asie Mineure et Constantinople sans curiosité, s'anima dès qu'il eut mis le pied sur le sol de la Grèce. Les souvenirs de l'antiquité, qu'il connaissait bien, se réveillant en lui et lui promettaient des émotions. J'étais heureux de le voir s'intéresser à cette partie de notre voyage et aspirer au jour où, à cheval et côte à côte, nous irions vers Épidaure, vers Mantinée, vers Orchomène, vers Bæsa où est le temple d'Apollon Epicurius. Cette ardeur ne se démentit pas ; chaque soir il prit ses notes, ce qu'il n'avait pas encore fait, si ce n'est par-ci par là en Égypte. Toutes ses autres notes relatives à ce voyage d'Orient ont été simplement transcrites sur les miennes, après notre retour »²¹. Peut-être y a-t-il là de l'exagération. Il n'en demeure pas moins que Flaubert a manifestement repris, lorsqu'il a écrit ses notes a posteriori²², des passages de Du Camp, y ajoutant souvenirs personnels et éléments de sa correspondance²³.

Arrivés le 4 octobre sur l'île de Rhodes, la durée utile de leur séjour fut d'abord écourtée par l'obligation imposée aux étrangers qui abordaient, d'observer plusieurs jours de quarantaine dans un bâtiment situé à l'extrémité nord de l'île. Ce n'est donc qu'à compter du 8 octobre qu'ils furent autorisés à sortir dans la ville et que commencent les notes de Maxime Du Camp et la description de la ville.

¹⁹ Daniel Oster dans sa préface aux Souvenirs littéraires de Maxime Du Camp, 1994, t. 1, p. 32.

Aussi les explications qui leur furent fournies sur place lorsqu'ils découvraient un monument se ressententelles de la confusion sur leur dénomination, comme c'est le cas pour d'autres voyageurs qui ont rédigé des notes, voire même pour des étrangers résidant en permanence sur l'île, comme le médecin suédois Johannes Hedenborg, qui a écrit un ouvrage sur Rhodes resté en grande partie manuscrit²⁴. Établi à Rhodes depuis 1840, Hedenborg était malgré tout celui qui, à cette époque, avait la meilleure connaissance des sites de l'île et de la cité, mais il est manifeste que les deux voyageurs français ne l'ont pas rencontré.

La ville médiévale de Rhodes est l'objet d'une description assez exacte de la part de Maxime Du Camp : d'abord de la grande rue qui permet, depuis le port, de monter vers le palais magistral. Maxime Du Camp, précise qu'en haut de la voie principale, après avoir franchi « une grande arcade ogivale », existait « une maison du quinzième siècle (...) avec de charmantes croisées encadrées de chardons », laquelle apparaissait sur l'un des dessins de Witdoeck²⁵ dans l'album accompagnant le livre de Rottiers, mais qui n'existe plus, ayant été remplacée par un bâtiment de même aspect par les architectes italiens qui remanièrent ce secteur qui avait été fort endommagé par l'explosion de 1856.

Or, six ans avant cette catastrophe, la chapelle conventuelle Saint-Jean, convertie en mosquée après 1523, était encore debout. Ce qu'en dit Maxime Du Camp montre qu'elle était tombée en état de décrépitude avancé. Mais elle était plus accessible aux étrangers qu'elle n'avait été dans les années 1820, probablement parce que la prière du vendredi avait lieu dans la mosquée de Soliman, toute proche. Hormis Du Camp et Flaubert, deux autres étrangers étaient déjà dans l'ancienne chapelle, l'un prenant des croquis, l'autre – selon les souvenirs de Flaubert – grattant des inscriptions. Les notations de Du Camp comportent des détails qui ne se retrouvent pas ailleurs, par exemple le décor de l'un des chapiteaux : « des espèces de pointes rangées avec symétrie, sous un tore saillant », le chœur « à voûte ogivale avec de belles moulures droites est soutenu par quatre piliers octogones dont les deux derniers sont engagés dans l'épaisseur des murailles ». C'est de chaque côté de ce chœur qu'étaient disposées « de grandes chapelles, maintenant vides ». Il précise que l'on « monte au chœur

Gustave Flaubert, Voyage en Orient (1849-1851) Égypte – Liban-Palestine – Rhodes – Asie Mineure – Constantinople – Grèce - Italie, éd. présentée et établie par Claudine Gothot-Mersch, annotations et cartes de Stéphanie Dord-Crouslé, 2006 (Coll. Folio classique n°4407).

²¹ Maxime Du Camp, Souvenirs littéraires..., p. 338.

²² Il suffit pour s'en convaincre de relever ce passage des notes de Flaubert : « Il y avait deux Anglais dans l'église, l'un peignait et l'autre grattait des inscriptions. J'ai retrouvé le premier, ancien officier de marine militaire, dans la diligence de Côme à Lugano ». Il était en Italie en 1851, au retour de son voyage en Orient.

²³ Claudine Gothot-Mersch, dans la préface à la réédition du *Voyage* en Orient de Flaubert, op. cit., p. 31-32 est plus nuancée : « Il y a du vrai et du faux. (...) Il n'est pas vrai, en tout cas, que les notes de Flaubert sur l'Égypte soient parcimonieuses, ni qu'il n'ait rien écrit personnellement sur le reste du circuit en Orient. Ainsi, des six cents lignes qu'il consacre à Rhodes, seules une cinquantaine nous semblent pouvoir être portées, peut-être, au crédit de Du Camp ».

²⁴ Johannes Hedenborg, Geschichte der Insel Rhodos von der Urzeit bis auf die heutigen Tage nebst einer historischen Uebersicht der Völker Griechen, Römer, Araber, Franken und Türken, welche die Inseln beherrscht haben : mit einer Sammlung vieler Inscriptionen so wie vieler Abbildungen von Monumenten besonders aus dem Mittel Alter. Cf. aussi bulletin n°23 (2010) de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte : Jean-Bernard de VAIVRE, « Notes sur l'iconographie de Rhodes au temps des chevaliers. I. Le port, la grande rue et la chapelle conventuelle », p. 5-6. ²⁵ Pierre-Joseph Witdoeck, peintre. *Cf.* bulletin n°23 (2010) de la

SHPOM, ibid., p. 5.



Fig. 5 - Chapelle Saint-Nicolas de Fondoukli (cl. JBV).

par deux marches, une d'elle est formée par une stèle couverte d'une inscription grecque en petits caractères et bien conservée où [il lit] le nom de $\Delta\iota o\varkappa\lambda\eta\varsigma$ ». Cela prouve que lors de la construction de cet édifice, sous le magistère d'Hélion de Villeneuve (1319-1346), on avait eu recours à des matériaux prélevés sur des édifices antiques, dont on avait pas éprouvé le besoin d'effacer les inscriptions. La porte occidentale, en bois, de la chapelle était, d'après le style, celle qui fermait initialement ce portail du temps des chevaliers. Le tableau des plus petites ruelles que décrit ensuite Du Camp est également conforme à ce que l'on en sait.

S'agissant des informations inédites, on peut citer l'utilisation d'éléments de cuirasse pour couvrir les lumières des canons encore disposés près de la tour de Naillac, mais surtout quelques détails sur l'intérieur de cet imposant édifice, dispositions dont aucune autre description n'est connue : « chambres à voûte ogivale, les arêtes d'une de ces voûtes soutenues par une face grimaçante »...

Dès le mercredi 9 octobre, les deux voyageurs commencèrent un petit périple dans l'île, en empruntant le chemin de la côte occidentale en direction de Trianda. De là, ils allèrent à Philerimos, site élevé où ce qui subsistait des fortifications médiévales élevées sur des bases byzantines était encore notable - ce qui s'y voit aujourd'hui doit beaucoup à la présence italienne qui a transformé les lieux. Il est intéressant de noter qu'ils se rendirent dans le caveau situé à une centaine de mètres au nord des restes de l'église des chevaliers, que la description des peintures murales que Maxime Du Camp en a faite, sans doute alors déjà très dégradées, est précise, et qu'il a effectué le dessin de l'un des écus des personnages représentés - dont l'identification n'a été révélée qu'il y a seulement quelques années. C'est au bout d'une marche de sept heures que les voyageurs atteignirent Soroni. Le lendemain 10 octobre, ils entamèrent un parcours montagneux pour se rendre d'abord à la petite chapelle Saint-Nicolas de Fondoukli (fig. 5). Le cheminement suivi par Maxime Du Camp,